RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 06104
Numéro SIREN : 421 242 371
Nom ou dénomination : AUTO CHASSIS INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt 16747

mazars

61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense - France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
www.mazars.fr

AUTO CHASSIS INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
Capital de 8 320 000 € - RCS Nanterre B 784 824 153

AUTO CHASSIS INTERNATIONAL

Société en nom collectif
RCS Nanterre 421 242 371

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société AUTO CHASSIS INTERNATIONAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUTO CHASSIS INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises,

particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 06 mai 2022

MERIEM AISSAOUI

Associée

COMPTES ANNUELS

AUTO CHASSIS INTERNATIONAL (ACI)

13 -15 Quai Le Gallo 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Sommaire

Page de garde..... 1
Sommaire..... 2
Bilan - Actif..... 3
Bilan - Passif..... 4
Compte de résultat..... 5
Compte de résultat (suite)..... 6
Annexes..... 7
Faits caractéristiques..... 8
Evénements post clôture..... 9
Règles et méthodes comptables..... 10
Informations relatives au bilan..... 13
Informations relatives au résul..... 18
Engagement hors bilan..... 19
Autres renseignements..... 20

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	3 281 752	3 248 145	33 606	91 424
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***3 281 752***	***3 248 145***	***33 606***	***91 424***
Terrains	9 426 282	1 093 716	8 332 566	8 390 439
Constructions	123 133 599	81 699 389	41 434 210	46 825 999
Installations techniques, matériel	715 167 192	546 689 460	168 477 733	161 125 361
Autres immobilisations corporelles	16 009 080	13 607 866	2 401 214	3 092 124
Immobilisations en cours	35 720 118	0	35 720 118	66 181 593
Avances et acomptes	540 251	0	540 251	1 567 714
TOTAL immobilisations corporelles	***899 996 521***	***643 090 430***	***256 906 091***	***287 183 231***
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	16 310 737	16 310 737	0	0
Créances rattachées à des participations	6 809 204	6 809 204	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	790	0	790	790
TOTAL immobilisations financières	***23 120 731***	***23 119 941***	***790***	***790***
Total Actif Immobilisé (II)	***926 399 004***	***669 458 517***	***256 940 487***	***287 275 444***
Matières premières, approvisionnements	39 477 375	19 208 863	20 268 512	23 012 938
En cours de production de biens	13 876 420	692 936	13 183 483	12 399 310
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	4 084 477	792 257	3 292 220	3 825 167
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	***57 438 272***	***20 694 056***	***36 744 215***	***39 237 415***
Avances et acomptes versés sur commandes	87 639	0	87 639	254 048
Clients et comptes rattachés	67 169 062	4 692 823	62 476 239	50 244 896
Autres créances	49 352 997	30 746	49 322 251	45 861 958
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	***116 609 697***	***4 723 569***	***111 886 129***	***96 360 901***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	0
TOTAL Disponibilités	***0***	***0***	***0***	***0***
Charges constatées d'avance	126 532	0	126 532	114 837
Total Actif Circulant (III)	***174 174 501***	***25 417 625***	***148 756 876***	***135 713 153***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	81 244		81 244	81 233
Total Général (I à VI)	***1 100 654 748***	***694 876 142***	***405 778 607***	***423 069 831***

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 104 604 001		104 604 001	104 604 001
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			0	0
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			5 464 223	5 464 223
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
TOTAL Réserves			**5 464 223**	**5 464 223**
Report à nouveau			-20 352 615	-5 043 664
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**-11 601 173**	**-15 308 952**
Subventions d'investissement			70 207	90 648
Provisions réglementées			4 748 547	2 322 829
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***82 933 189***	***92 129 085***
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			***0***	***0***
Provisions pour risques			233 749 920	218 219 416
Provisions pour charges			4 084 398	5 607 895
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			***237 834 317***	***223 827 310***
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	0	0
TOTAL Dettes financières			***0***	***0***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			60 051 947	67 123 024
Dettes fiscales et sociales			6 981 044	3 372 752
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			12 479 291	27 740 860
Autres dettes			686 436	1 305 170
TOTAL Dettes d'exploitation			***80 198 718***	***99 541 806***
Produits constatés d'avance			4 597 944	7 350 787
TOTAL DETTES (IV)			***84 796 663***	***106 892 593***
Ecart de conversion Passif (V)			214 437	220 842
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			***405 778 607***	***423 069 831***

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			427 725 322	1 293 628	429 018 950	456 459 293
Production vendue services			32 409 751	2 877 416	35 287 168	40 759 220
Chiffres d'affaires nets			***460 135 073***	***4 171 044***	***464 306 118***	***497 218 513***
Production stockée					6 854 618	6 710 891
Production immobilisée					423 350	447 295
Subventions d'exploitation					670 715	83 470
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					7 080 841	823 831
Autres produits					18 473	19
Total des produits d'exploitation (I)					***479 354 115***	***505 284 019***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					18 579 351	20 480 325
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					215 674 481	248 952 619
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					12 476 263	8 853 266
Autres achats et charges externes					176 162 242	184 932 237
Impôts, taxes et versements assimilés					2 632 431	4 259 739
Salaires et traitements					0	0
Charges sociales					0	0
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			43 366 042	42 382 397
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				3 961 332	3 302 818
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				11	0
Autres charges					94 200	191 313
Total des charges d'exploitation (II)					***472 946 353***	***513 354 714***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					6 407 761	-8 070 695
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					204 276	204 276
Autres intérêts et produits assimilés					0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges					0	14 811
Différences positives de change					3 426	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des produits financiers (V)					***207 702***	***219 087***
Dotations financières aux amortissements et provisions					15 530 494	7 806 158
Intérêts et charges assimilées					18 366	52 433
Différences négatives de change					97	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des charges financières (VI)					***15 548 956***	***7 858 591***
RÉSULTAT FINANCIER					-15 341 254	-7 639 504
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-8 933 493	-15 710 199

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	150 508	185 728
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	***150 508***	***185 728***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4	5 553
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 040 404	1 692 390
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 254 259	2 322 829
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***6 294 666***	***4 020 771***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-6 144 158**	**-3 835 044**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 476 478	-4 236 292
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***479 712 325***	***505 688 834***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***491 313 498***	***520 997 785***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-11 601 173***	***-15 308 952***

ANNEXES

Faits caractéristiques

Le résultat financier de l'exercice 2021 intégre une dotation provisionnant la perte générée sur l'exercice par la filiale ACI Villeurbanne SNC (15 530 k€)

Les actifs spécifiques liés au véhicule X10 ont été totalement dépréciés (2 829 k€).

Dans le contexte de la pandémie Covid-19 apparue au 1er trimestre 2020 et qui s'est poursuivie sur tout l'exercice 2020, le marché automobile mondial avait subi en 2020 un repli de 14,4 % par rapport à l'exercice 2019. Afin de protéger ses salariés, et dans le respect des mesures prises par les différents gouvernements, le Groupe avait suspendu ses activités commerciales et de production dans la plupart des pays au cours du mois de mars 2020. Par ailleurs, pratiquement tous les salariés non affectés à la production et à la commercialisation avaient télétravaillé au cours des périodes de confinement et des mesures de chômage partiel ont été mises en place en 2020. La reprise de l'activité de production et de commercialisation a commencé principalement en mai 2020 dans le respect des mesures de déconfinement mises en place par les gouvernements des pays dans lesquels le Groupe est présent. Un 2ème confinement a été mis en place dans divers pays dont la France au cours du 2ème semestre 2020 ainsi que des mesures de couvre-feu qui ont également eu des effets négatifs sur l'activité du Groupe sur 2020. Outre les effets de la pandémie Covid-19 qui se sont poursuivis, mais dans une moindre mesure, en 2021, l'activité du 1er semestre 2021 a également commencé à ressentir les effets négatifs des ruptures d'approvisionnement en composants électroniques qui touchent le secteur automobile mondial. Les effets de la crise des composants électroniques se sont amplifiés sur le 2eme semestre 2021 avec pour principale conséquence des pertes de production.

Evénements post cloture

Les comptes ont été arrêtés par le gérant le 6 mai 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 , de pénurie des composants électroniques et de guerre en Ukraine.

Comme l'ensemble du Groupe Renault , Auto Chassis International est engagée dans la réalisation du plan RENAULUTION.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021
dont le total est 405 778 607 € et le résultat s'élève à -11 601 173 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 6 mai 2022 par le Gérant.

Règles et méthodes comptables

Les comptes de la société SNC AUTO CHASSIS INTERNATIONAL (ACI) sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au plan comptable général version règlement ANC n°2020-05.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les immobilisations sont amorties sur des durées d'utilisation identiques à celles appliquées pour les comptes consolidés.

Les amortissements économiques sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	25 ans
Agencements des Const.	Linéaire	15 ans
Matériel et outillage (hors presses)	Linéaire	5 à 15 ans
Presses	Linéaire	20 à 30 ans
Installations générales	Linéaire	6 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 6 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire) il est enregistré en résultat exceptionnel.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat d'exploitation.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont amorties sur des durées d'utilisation identiques à celles appliquées pour les comptes consolidés.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Brevets, Licences	Linéaire	3 ans
Logiciel	Linéaire	3 ans

Participations

Les titres de participation sont estimés à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la quote-part de situation nette détenue est inférieure à la valeur brute. Lorsque la situation nette de la filiale est négative, les titres sont dépréciés à 100% et une provision pour risques et charges est constituée en fonction de la valeur d'inventaire des titres à la clôture. Lorsque des actifs hors exploitation figurent en compte, ils font l'objet d'une provision pour dépréciation avant l'enregistrement d'une provision pour risques et charges.

Stocks et en-cours

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient qui correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. La valorisation des stocks est faite selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation.

Les stocks de matières consommables (produits hors fabrication) sont dépréciés en fonction de leur taux de rotation :

Ancienneté	Taux dépréciation
+ 2ans	35%
+ 3 ans	55%
+4 ans	65%
+5 ans	80%
+6 ans	90%

Créances

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus. Chaque fois que leur réalisation n'est pas certaine, leur montant est porté en créances douteuses. Elles sont dépréciées dès qu'apparaît une perte probable.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont définies conformément au règlement CRC 00-06. Elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas. Il ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information dans les engagements hors-bilan.

Chiffres d'affaires

Les ventes sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition du client. La marge est constatée immédiatement.

Depuis 2007, les prix de vente intra-groupe sont calculés suivant la norme des prix de transfert Renault.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation se compose des produits et charges résultant d'évènements et de transactions issus de l'activité ordinaire et récurrente de l'entreprise.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'évènements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente et régulière.

Impot

La société AUTO CHASSIS INTERNATIONAL (ACI) verse directement à Renault s.a. le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie.AUTO CHASSIS INTERNATIONAL (ACI) comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Transactions avec parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées ont été conclues aux conditions normales au cours de l'exercice.

Informations relatives au bilan

Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

Valeurs Brutes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0	0	0
Brevets, Licences et Logiciels	3 281 752	0	0	0	0	3 281 752
Totaux	**3 281 752**	**0**	**0**	**0**	**0**	**3 281 752**

Amortissements et dépréciations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0
Brevets, Licences et Logiciels	3 190 328	57 818	0	3 248 145
Totaux	**3 190 328**	**57 818**	**0**	**3 248 145**

Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

Valeurs Brutes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession	
Terrains et agencements	9 329 899	0	96 383	0	0	9 426 282
Constructions	32 912 512	0	4 933	791	0	32 916 654
Aménagements et agencements	88 012 629	0	2 509 094	-791	305 570	90 216 944
Installations Techniques	689 746 701	0	45 217 802	0	19 797 311	715 167 192
Matériels de transport & manutention	2 263 215	0	194 135	0	234 810	2 222 539
Matériel de bureau	15 145 707	0	366 619	0	1 725 786	13 786 540
Totaux	**837 410 663**	**0**	**48 388 968**	**0**	**22 063 477**	**863 736 153**

Sur le montant global de mises en service, 42514 k€ sont constituées par des virements de postes à postes (immobilisations en cours mises en service en 2021).

Les diminutions d'immobilisations , 22 063 k€, sont principalement des lignes vendues pour ferraillage.

Amortissements	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur à la fin de l'exercice
Terrains et agencements	939 460	154 256	0	1 093 716
Constructions	15 130 713	2 203 412	0	17 334 125
Aménagements et agencements	58 968 429	5 686 441	289 606	64 365 264
Installations Techniques	528 621 340	34 017 474	18 777 895	543 860 919
Matériels de transport & manutention	1 317 030	334 350	230 620	1 420 760
Matériel de bureau	12 999 767	912 291	1 724 952	12 187 106
Totaux	***617 976 739***	***43 308 224***	***21 023 074***	***640 261 890***

Titres de participation

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Valeur brute	16 310 737	0	0	16 310 737
Provisions pour dépréciations	16 310 737	0	0	16 310 737
Totaux	**0**	**0**	**0**	**0**

Stocks

Nature	31/12/2021	31/12/2020
Matiéres	7 961 838	7 463 200
Produits hors fabrication	31 515 537	38 688 956
Total matiéres et autres approvisionnements	**39 477 375**	**46 152 156**
Produits en cours de fabrication	13 619 651	12 219 494
Travaux en cours	256 769	501 540
Total produits et travaux en cours	**13 876 420**	**12 721 034**
Produits finis	4 084 477	4 300 812
Total des stocks bruts	**57 438 272**	**63 174 002**
Dépréciation des matiéres	-28 054	-10 669
Dépréciation des PHF	-19 180 809	-23 128 550
Dépréciation des produits en cours	-692 936	-321 723
Dépréciation des produits finis	-792 257	-475 645
Total dépréciation	**-20 694 056**	**-23 936 587**
Total stocks	**36 744 215**	**39 237 415**

Créances

	2021	2020
Clients	67 058 762	54 565 518
Effets à recevoir		
Factures à établir	110 300	176 105
Total valeur brute créances clients	**67 169 062**	**54 741 623**
Autres créances	49 352 997	45 892 703
Provision pour dépréciation	-4 723 569	-4 527 473
Total valeur nette	***111 798 490***	***96 106 853***

Dont créance clients et FAE envers des sociétés liées 66028 k€

Dont autres créances envers des sociétes liées 39705 k€

Les créances exigibles à plus d'un an représente 7772 k€.

Capitaux propres

	Valeur au début de l'exercice	Affectation Résultat	Autres mouvements	Valeur à la fin de l'exercice
Capital social	104 604 001			104 604 001
Réserve légale	5 464 223	0		5 464 223
Réserve réglementée	0			0
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	-5 043 664	-15 308 952		-20 352 616
Résultat de l'exercice N-1	-15 308 952	15 308 952		0
Résultat de l'exercice N			-11 601 173	-11 601 173
Subventions d'investissement	90 648		-20 441	70 207
Provisions réglementées	2 322 829	0	2 425 718	4 748 547
Dividendes		0		
Total	**92 129 085**	**0**	**-9 195 896**	**82 933 189**

Le capital social est composé de 804 349 874 parts sociales pour un montant de 104 604 000,56 Euro. Il n'y a pas eu de mouvement sur l'exercice.

La subvention est répartie dans le compte de résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations subventionnées

La provision réglementée est issue d'un différentiel de durée d'amortissement.

Provisions pour risques et charges

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	dont reprise utilisée	Valeur à la fin de l'exercice
Provision pour pertes de change	0	11	0	0	11
Provision pour situation nette négative des fililales	218 219 416	15 530 494	0	0	233 749 909
Provision pour impôts	5 607 895	0	1 523 497	1 408 431	4 084 398
Total	**223 827 310**	**15 530 504**	**1 523 497**	**1 408 431**	**237 834 317**

La société a notamment constitué sur l'exercice une provision complémentaire à la hauteur de la situation nette de la filiale ACI Villeurbanne pour 15 530 k€.

Lors de la fusion avec SCI PIM, une provision pour impôts sociétés est constatée. Elle reflète l'impôt en sursis d'imposition sur la plus-value constatée par SCI PIM du fait de l'apport à valeur réelle de ces actifs immobilisés. La charge d'impôt sera supportée par ACI au fur et à mesure de l'amortissement des biens apportés conformément au traité de fusion.
Le montant de la provision est ajusté au regard du taux d'impôt applicable. Cet ajustement donne lieu à une reprise de provision en cas de baisse du taux d'IS en vigueur.

Dettes

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		60 051 947	60 051 947	0	0
dont effet à payer		0	0		
dont factures à recevoir		27 598 124	27 598 124		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 728 439	6 728 439	0	0
	Autres impôts	252 605	252 605	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 479 291	12 479 291	0	0
Groupes et associés		686 433	686 433	0	0
Autres dettes		4	4	0	0
TOTAL DES DETTES		*80 198 718*	*80 198 718*	*0*	*0*

Dont dettes envers des sociétés liées :
- dettes fournisseurs : 20208 k€
- dettes fournisseurs immobilisations : 422 k€

Produits constatés d'avance :

Les produits constatés d'avance sont constitués de :
- 1539 k€ de quote-part de frais de développement P32S facturée à Nissan
- 3059 k€ de quote-part de frais de développement B02E facturée à Nissan

Charges constatées d'avance :

Les charges constatés d'avance sont constituées de :
- 127 k€ de charges d'assurances du 1er trimestre 2022

Comptes régularisations actif et passif :

Les écarts de conversion sont :
- 81 k€ à l'actif
- 214 k€ au passif

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation des effectifs au 31/12/2021

Les effectifs de l'entité juridique Auto Chassis International sont mis à dispostion par l'établissement Renault SAS Le Mans.

Résultat d'exploitation

Le résultat est un profit de 6408 k€.

Résultat financier

Le résultat financier est une perte de -15341 k€ .
Il refléte le provisionnement de la dégradation de la situation nette de la filiale ACI Villeurbanne lié notamment au démarrage de l'activité tooling et à une provision pour dépollution du site du 10 rue du Pérou à Villeurbanne.

Résultat exceptionnel

Le résultat exeptionnel impacte négativement le résultat de -6144 k€ et est composé essentiellement par :

- résultat net des cessions d'immobilisations -910 k€
- la quote-part de reprise sur la subvention fonderie pour 20 k€
- impairment X10 -2829 k€.
- dotations aux amortissements dérogatoires -2426 k€.

Impots sur les bénéfices

L'impot sur les bénéfices est un produit de -3476 k€
Dont CIR 2639 K€ et reprise de provision sur impôts 1523 k€

Engagements hors bilan

Avance sur commandes d'immobilisation

La société a engagé des commandes d'investissements pour un montant global de 4560 k€ HT (5459 k€ TTC), dont 534 k€ ont été versés sous forme d'avances avant le 31/12/2021 .

Engagements donnés à location

La société a conclu des contrats de locations qui l'engage pour un montant global de 6006 k€ HT dont 2675 k€ à moins d'un an.

Engagements reçus

La société a reçu des cautions de la Société Financière et Foncière (Groupe Renault) à hauteur de 110 k€ pour des opérations douanières et des cautions de ses fournisseurs d'investissements pour 34 k€.

Autres renseignements

Tableau des filiales et participations (en K€)

Société	% du capital détenu	Résultat du dernier exercice clos	Situation nette au 31/12/2021	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts Avances consenties	Valeur nette Prêts Avances consenties	CA HT	Dividendes reçus
ACI Villeurbanne	~ 100%	-15 530	-233 750	0	0	0	0	9 271	0
ACI Pars	76,70%	4 293	5 454	16 311	0	6 809	0	5 437	0

Informations concernant les sociétes liées

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan (k€)	Montant concernant les entreprises		Informations N-1	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations	16 311		16 311	
Dépréciation participations	-16 311		-16 311	
Créances rattachées à des participations	6 809		6 809	
Dépréciation créances ratt participations	-6 809		-6 809	
Prêts	0		0	
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	61 570	4 458	49 987	4 316
Provisions sur créances clients	-151	-4 416	-151	-4 212
Autres créances	39 705		38 452	
Provisions sur autres créances				
Disponibilités				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 208		19 084	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	422		369	
Autres dettes				

Charges financières	12		45	
Produits financiers		204		204

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

Accroissements (En milliers d'euros)	
Subvention d'investissements	70
Plus-value en sursis d'imposition	1 523
TOTAL	**1 593**
Impôts correspondants (25,83%)	**411**

Allégements (En milliers d'euros)	
Déduction amortissement levée d'option CBI	13
Provision pour risques et charges	18 359
TOTAL	**18 372**
Impôts correspondants (25,83%)	**4 745**

Identité de la société consolidant les comptes de la société

Renault sa, 13/15 quai Le Gallo, 92100 Boulogne Billancourt.

AUTO CHASSIS INTERNATIONAL
Société en nom collectif au capital de 104.604.000,56 euros
Siège social : 13/15, quai Le Gallo
92100 Boulogne-Billancourt
421 242 371 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 24 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 24 mai, à 8H30, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Société RENAULT s.a.s., représentée par Madame Quitterie de Pelleport, propriétaire de 804 349 873 parts sociales

- Société RENAULT DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - RDIC, représentée par Monsieur Patrick Claude, propriétaire de 1 part sociale

Les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social.

Le Cabinet MAZARS, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Christophe Clement, Gérant non associé, préside l'assemblée.

Le Président constate que les associés présents ou représentés sont au nombre de 2 et possèdent ensemble 804 349 874 parts sur les 804 349 874 parts composant le capital social, soit 100 % dudit capital.

L'assemblée, étant en mesure de délibérer valablement, est donc déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice ;
- L'inventaire ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- La copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- Les statuts.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Ratification du transfert du siège social ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Confidential C

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion établi par la gérance.

Il donne également lecture du rapport du Commissaire aux comptes.

Puis, il ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 lesquels font apparaître un résultat déficitaire de (11 601 173,31) euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale approuve également le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 17 587 596 euros, ainsi que l'impôt correspondant s'élevant à (3 476 981) euros (compte tenu d'un crédit impôt recherche de 2 639 414 euros et d'une reprise de provision pour impôt de 1 523 497 euros).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître une perte de (11 601 173,31) euros, décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	(11 601 173,31) euros
Report à nouveau antérieur	(20 352 615,33) euros

Affectation

Au report à nouveau	
Report à nouveau, soit	(11 601 173,31) euros
Portant ainsi le compte report à nouveau à	**(31 953 788,64) euros**

Confidential C

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2020	Néant		
31 décembre 2019	Néant		
31 décembre 2018	€. 16 934 782,25		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion et conformément à l'article 4 des statuts de la Société, ratifie la décision de la Gérance en date du 26 avril 2022 de transférer le siège social de la Société au 122-122bis avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt, à compter du 1er juin 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et tous les associés présents.

RENAULT s.a.s.
Représentée par Mme Quitterie de Pelleport

RDIC
Représentée par Mr Patrick Claude

Le Gérant
Mr Christophe Clement

Confidential C

mazars

61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense - France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
www.mazars.fr

AUTO CHASSIS INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
Capital de 8 320 000 € - RCS Nanterre B 784 824 153

AUTO CHASSIS INTERNATIONAL

Société en nom collectif
RCS Nanterre 421 242 371

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société AUTO CHASSIS INTERNATIONAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUTO CHASSIS INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises,

particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 06 mai 2022

MERIEM AISSAOUI

Associée

COMPTES ANNUELS

AUTO CHASSIS INTERNATIONAL (ACI)

13 -15 Quai Le Gallo 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Sommaire

Page de garde..... 1
Sommaire..... 2
Bilan - Actif..... 3
Bilan - Passif..... 4
Compte de résultat..... 5
Compte de résultat (suite)..... 6
Annexes..... 7
Faits caractéristiques..... 8
Evénements post clôture..... 9
Règles et méthodes comptables..... 10
Informations relatives au bilan..... 13
Informations relatives au résul..... 18
Engagement hors bilan..... 19
Autres renseignements..... 20

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	3 281 752	3 248 145	33 606	91 424
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***3 281 752***	***3 248 145***	***33 606***	***91 424***
Terrains	9 426 282	1 093 716	8 332 566	8 390 439
Constructions	123 133 599	81 699 389	41 434 210	46 825 999
Installations techniques, matériel	715 167 192	546 689 460	168 477 733	161 125 361
Autres immobilisations corporelles	16 009 080	13 607 866	2 401 214	3 092 124
Immobilisations en cours	35 720 118	0	35 720 118	66 181 593
Avances et acomptes	540 251	0	540 251	1 567 714
TOTAL immobilisations corporelles	***899 996 521***	***643 090 430***	***256 906 091***	***287 183 231***
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	16 310 737	16 310 737	0	0
Créances rattachées à des participations	6 809 204	6 809 204	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	790	0	790	790
TOTAL immobilisations financières	***23 120 731***	***23 119 941***	***790***	***790***
Total Actif Immobilisé (II)	***926 399 004***	***669 458 517***	***256 940 487***	***287 275 444***
Matières premières, approvisionnements	39 477 375	19 208 863	20 268 512	23 012 938
En cours de production de biens	13 876 420	692 936	13 183 483	12 399 310
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	4 084 477	792 257	3 292 220	3 825 167
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	***57 438 272***	***20 694 056***	***36 744 215***	***39 237 415***
Avances et acomptes versés sur commandes	87 639	0	87 639	254 048
Clients et comptes rattachés	67 169 062	4 692 823	62 476 239	50 244 896
Autres créances	49 352 997	30 746	49 322 251	45 861 958
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	***116 609 697***	***4 723 569***	***111 886 129***	***96 360 901***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	0
TOTAL Disponibilités	***0***	***0***	***0***	***0***
Charges constatées d'avance	126 532	0	126 532	114 837
Total Actif Circulant (III)	***174 174 501***	***25 417 625***	***148 756 876***	***135 713 153***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	81 244		81 244	81 233
Total Général (I à VI)	***1 100 654 748***	***694 876 142***	***405 778 607***	***423 069 831***

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 104 604 001		104 604 001	104 604 001
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			0	0
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			5 464 223	5 464 223
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
TOTAL Réserves			**5 464 223**	**5 464 223**
Report à nouveau			-20 352 615	-5 043 664
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**-11 601 173**	**-15 308 952**
Subventions d'investissement			70 207	90 648
Provisions réglementées			4 748 547	2 322 829
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***82 933 189***	***92 129 085***
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			***0***	***0***
Provisions pour risques			233 749 920	218 219 416
Provisions pour charges			4 084 398	5 607 895
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			***237 834 317***	***223 827 310***
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	0	0
TOTAL Dettes financières			***0***	***0***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			60 051 947	67 123 024
Dettes fiscales et sociales			6 981 044	3 372 752
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			12 479 291	27 740 860
Autres dettes			686 436	1 305 170
TOTAL Dettes d'exploitation			***80 198 718***	***99 541 806***
Produits constatés d'avance			4 597 944	7 350 787
TOTAL DETTES (IV)			***84 796 663***	***106 892 593***
Ecart de conversion Passif (V)			214 437	220 842
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			***405 778 607***	***423 069 831***

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			427 725 322	1 293 628	429 018 950	456 459 293
Production vendue services			32 409 751	2 877 416	35 287 168	40 759 220
Chiffres d'affaires nets			***460 135 073***	***4 171 044***	***464 306 118***	***497 218 513***
Production stockée					6 854 618	6 710 891
Production immobilisée					423 350	447 295
Subventions d'exploitation					670 715	83 470
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					7 080 841	823 831
Autres produits					18 473	19
Total des produits d'exploitation (I)					***479 354 115***	***505 284 019***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					18 579 351	20 480 325
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					215 674 481	248 952 619
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					12 476 263	8 853 266
Autres achats et charges externes					176 162 242	184 932 237
Impôts, taxes et versements assimilés					2 632 431	4 259 739
Salaires et traitements					0	0
Charges sociales					0	0
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			43 366 042	42 382 397
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				3 961 332	3 302 818
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				11	0
Autres charges					94 200	191 313
Total des charges d'exploitation (II)					***472 946 353***	***513 354 714***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					6 407 761	-8 070 695
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					204 276	204 276
Autres intérêts et produits assimilés					0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges					0	14 811
Différences positives de change					3 426	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des produits financiers (V)					***207 702***	***219 087***
Dotations financières aux amortissements et provisions					15 530 494	7 806 158
Intérêts et charges assimilées					18 366	52 433
Différences négatives de change					97	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des charges financières (VI)					***15 548 956***	***7 858 591***
RÉSULTAT FINANCIER					-15 341 254	-7 639 504
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-8 933 493	-15 710 199

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	150 508	185 728
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	***150 508***	***185 728***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4	5 553
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 040 404	1 692 390
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 254 259	2 322 829
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***6 294 666***	***4 020 771***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-6 144 158**	**-3 835 044**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 476 478	-4 236 292
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***479 712 325***	***505 688 834***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***491 313 498***	***520 997 785***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-11 601 173***	***-15 308 952***

ANNEXES

Faits caractéristiques

Le résultat financier de l'exercice 2021 intégre une dotation provisionnant la perte générée sur l'exercice par la filiale ACI Villeurbanne SNC (15 530 k€)

Les actifs spécifiques liés au véhicule X10 ont été totalement dépréciés (2 829 k€).

Dans le contexte de la pandémie Covid-19 apparue au 1er trimestre 2020 et qui s'est poursuivie sur tout l'exercice 2020, le marché automobile mondial avait subi en 2020 un repli de 14,4 % par rapport à l'exercice 2019. Afin de protéger ses salariés, et dans le respect des mesures prises par les différents gouvernements, le Groupe avait suspendu ses activités commerciales et de production dans la plupart des pays au cours du mois de mars 2020. Par ailleurs, pratiquement tous les salariés non affectés à la production et à la commercialisation avaient télétravaillé au cours des périodes de confinement et des mesures de chômage partiel ont été mises en place en 2020. La reprise de l'activité de production et de commercialisation a commencé principalement en mai 2020 dans le respect des mesures de déconfinement mises en place par les gouvernements des pays dans lesquels le Groupe est présent. Un 2ème confinement a été mis en place dans divers pays dont la France au cours du 2ème semestre 2020 ainsi que des mesures de couvre-feu qui ont également eu des effets négatifs sur l'activité du Groupe sur 2020. Outre les effets de la pandémie Covid-19 qui se sont poursuivis, mais dans une moindre mesure, en 2021, l'activité du 1er semestre 2021 a également commencé à ressentir les effets négatifs des ruptures d'approvisionnement en composants électroniques qui touchent le secteur automobile mondial. Les effets de la crise des composants électroniques se sont amplifiés sur le 2eme semestre 2021 avec pour principale conséquence des pertes de production.

Evénements post cloture

Les comptes ont été arrêtés par le gérant le 6 mai 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 , de pénurie des composants électroniques et de guerre en Ukraine.

Comme l'ensemble du Groupe Renault , Auto Chassis International est engagée dans la réalisation du plan RENAULUTION.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021
dont le total est 405 778 607 € et le résultat s'élève à -11 601 173 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 6 mai 2022 par le Gérant.

Règles et méthodes comptables

Les comptes de la société SNC AUTO CHASSIS INTERNATIONAL (ACI) sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au plan comptable général version règlement ANC n°2020-05.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les immobilisations sont amorties sur des durées d'utilisation identiques à celles appliquées pour les comptes consolidés.

Les amortissements économiques sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	25 ans
Agencements des Const.	Linéaire	15 ans
Matériel et outillage (hors presses)	Linéaire	5 à 15 ans
Presses	Linéaire	20 à 30 ans
Installations générales	Linéaire	6 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 6 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire) il est enregistré en résultat exceptionnel.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat d'exploitation.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont amorties sur des durées d'utilisation identiques à celles appliquées pour les comptes consolidés.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Brevets, Licences	Linéaire	3 ans
Logiciel	Linéaire	3 ans

Participations

Les titres de participation sont estimés à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la quote-part de situation nette détenue est inférieure à la valeur brute. Lorsque la situation nette de la filiale est négative, les titres sont dépréciés à 100% et une provision pour risques et charges est constituée en fonction de la valeur d'inventaire des titres à la clôture. Lorsque des actifs hors exploitation figurent en compte, ils font l'objet d'une provision pour dépréciation avant l'enregistrement d'une provision pour risques et charges.

Stocks et en-cours

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient qui correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. La valorisation des stocks est faite selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation.

Les stocks de matières consommables (produits hors fabrication) sont dépréciés en fonction de leur taux de rotation :

Ancienneté	Taux dépréciation
+ 2ans	35%
+ 3 ans	55%
+4 ans	65%
+5 ans	80%
+6 ans	90%

Créances

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus. Chaque fois que leur réalisation n'est pas certaine, leur montant est porté en créances douteuses. Elles sont dépréciées dès qu'apparaît une perte probable.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont définies conformément au règlement CRC 00-06. Elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas. Il ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information dans les engagements hors-bilan.

Chiffres d'affaires

Les ventes sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition du client. La marge est constatée immédiatement.

Depuis 2007, les prix de vente intra-groupe sont calculés suivant la norme des prix de transfert Renault.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation se compose des produits et charges résultant d'évènements et de transactions issus de l'activité ordinaire et récurrente de l'entreprise.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'évènements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente et régulière.

Impot

La société AUTO CHASSIS INTERNATIONAL (ACI) verse directement à Renault s.a. le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie.AUTO CHASSIS INTERNATIONAL (ACI) comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Transactions avec parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées ont été conclues aux conditions normales au cours de l'exercice.

Informations relatives au bilan

Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

Valeurs Brutes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0	0	0
Brevets, Licences et Logiciels	3 281 752	0	0	0	0	3 281 752
Totaux	**3 281 752**	**0**	**0**	**0**	**0**	**3 281 752**

Amortissements et dépréciations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0
Brevets, Licences et Logiciels	3 190 328	57 818	0	3 248 145
Totaux	**3 190 328**	**57 818**	**0**	**3 248 145**

Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

Valeurs Brutes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession	
Terrains et agencements	9 329 899	0	96 383	0	0	9 426 282
Constructions	32 912 512	0	4 933	791	0	32 916 654
Aménagements et agencements	88 012 629	0	2 509 094	-791	305 570	90 216 944
Installations Techniques	689 746 701	0	45 217 802	0	19 797 311	715 167 192
Matériels de transport & manutention	2 263 215	0	194 135	0	234 810	2 222 539
Matériel de bureau	15 145 707	0	366 619	0	1 725 786	13 786 540
Totaux	**837 410 663**	**0**	**48 388 968**	**0**	**22 063 477**	**863 736 153**

Sur le montant global de mises en service, 42514 k€ sont constituées par des virements de postes à postes (immobilisations en cours mises en service en 2021).

Les diminutions d'immobilisations , 22 063 k€, sont principalement des lignes vendues pour ferraillage.

Amortissements	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur à la fin de l'exercice
Terrains et agencements	939 460	154 256	0	1 093 716
Constructions	15 130 713	2 203 412	0	17 334 125
Aménagements et agencements	58 968 429	5 686 441	289 606	64 365 264
Installations Techniques	528 621 340	34 017 474	18 777 895	543 860 919
Matériels de transport & manutention	1 317 030	334 350	230 620	1 420 760
Matériel de bureau	12 999 767	912 291	1 724 952	12 187 106
Totaux	***617 976 739***	***43 308 224***	***21 023 074***	***640 261 890***

Titres de participation

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Valeur brute	16 310 737	0	0	16 310 737
Provisions pour dépréciations	16 310 737	0	0	16 310 737
Totaux	**0**	**0**	**0**	**0**

Stocks

Nature	31/12/2021	31/12/2020
Matiéres	7 961 838	7 463 200
Produits hors fabrication	31 515 537	38 688 956
Total matiéres et autres approvisionnements	**39 477 375**	**46 152 156**
Produits en cours de fabrication	13 619 651	12 219 494
Travaux en cours	256 769	501 540
Total produits et travaux en cours	**13 876 420**	**12 721 034**
Produits finis	4 084 477	4 300 812
Total des stocks bruts	**57 438 272**	**63 174 002**
Dépréciation des matiéres	-28 054	-10 669
Dépréciation des PHF	-19 180 809	-23 128 550
Dépréciation des produits en cours	-692 936	-321 723
Dépréciation des produits finis	-792 257	-475 645
Total dépréciation	**-20 694 056**	**-23 936 587**
Total stocks	**36 744 215**	**39 237 415**

Créances

	2021	2020
Clients	67 058 762	54 565 518
Effets à recevoir		
Factures à établir	110 300	176 105
Total valeur brute créances clients	**67 169 062**	**54 741 623**
Autres créances	49 352 997	45 892 703
Provision pour dépréciation	-4 723 569	-4 527 473
Total valeur nette	***111 798 490***	***96 106 853***

Dont créance clients et FAE envers des sociétés liées 66028 k€

Dont autres créances envers des sociétes liées 39705 k€

Les créances exigibles à plus d'un an représente 7772 k€.

Capitaux propres

	Valeur au début de l'exercice	Affectation Résultat	Autres mouvements	Valeur à la fin de l'exercice
Capital social	104 604 001			104 604 001
Réserve légale	5 464 223	0		5 464 223
Réserve réglementée	0			0
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	-5 043 664	-15 308 952		-20 352 616
Résultat de l'exercice N-1	-15 308 952	15 308 952		0
Résultat de l'exercice N			-11 601 173	-11 601 173
Subventions d'investissement	90 648		-20 441	70 207
Provisions réglementées	2 322 829	0	2 425 718	4 748 547
Dividendes		0		
Total	**92 129 085**	**0**	**-9 195 896**	**82 933 189**

Le capital social est composé de 804 349 874 parts sociales pour un montant de 104 604 000,56 Euro. Il n'y a pas eu de mouvement sur l'exercice.

La subvention est répartie dans le compte de résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations subventionnées

La provision réglementée est issue d'un différentiel de durée d'amortissement.

Provisions pour risques et charges

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	dont reprise utilisée	Valeur à la fin de l'exercice
Provision pour pertes de change	0	11	0	0	11
Provision pour situation nette négative des fililales	218 219 416	15 530 494	0	0	233 749 909
Provision pour impôts	5 607 895	0	1 523 497	1 408 431	4 084 398
Total	**223 827 310**	**15 530 504**	**1 523 497**	**1 408 431**	**237 834 317**

La société a notamment constitué sur l'exercice une provision complémentaire à la hauteur de la situation nette de la filiale ACI Villeurbanne pour 15 530 k€.

Lors de la fusion avec SCI PIM, une provision pour impôts sociétés est constatée. Elle reflète l'impôt en sursis d'imposition sur la plus-value constatée par SCI PIM du fait de l'apport à valeur réelle de ces actifs immobilisés. La charge d'impôt sera supportée par ACI au fur et à mesure de l'amortissement des biens apportés conformément au traité de fusion.
Le montant de la provision est ajusté au regard du taux d'impôt applicable. Cet ajustement donne lieu à une reprise de provision en cas de baisse du taux d'IS en vigueur.

Dettes

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		60 051 947	60 051 947	0	0
dont effet à payer		0	0		
dont factures à recevoir		27 598 124	27 598 124		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 728 439	6 728 439	0	0
	Autres impôts	252 605	252 605	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 479 291	12 479 291	0	0
Groupes et associés		686 433	686 433	0	0
Autres dettes		4	4	0	0
TOTAL DES DETTES		*80 198 718*	*80 198 718*	*0*	*0*

Dont dettes envers des sociétés liées :
- dettes fournisseurs : 20208 k€
- dettes fournisseurs immobilisations : 422 k€

Produits constatés d'avance :

Les produits constatés d'avance sont constitués de :
- 1539 k€ de quote-part de frais de développement P32S facturée à Nissan
- 3059 k€ de quote-part de frais de développement B02E facturée à Nissan

Charges constatées d'avance :

Les charges constatés d'avance sont constituées de :
- 127 k€ de charges d'assurances du 1er trimestre 2022

Comptes régularisations actif et passif :

Les écarts de conversion sont :
- 81 k€ à l'actif
- 214 k€ au passif

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation des effectifs au 31/12/2021

Les effectifs de l'entité juridique Auto Chassis International sont mis à dispostion par l'établissement Renault SAS Le Mans.

Résultat d'exploitation

Le résultat est un profit de 6408 k€.

Résultat financier

Le résultat financier est une perte de -15341 k€ .
Il refléte le provisionnement de la dégradation de la situation nette de la filiale ACI Villeurbanne lié notamment au démarrage de l'activité tooling et à une provision pour dépollution du site du 10 rue du Pérou à Villeurbanne.

Résultat exceptionnel

Le résultat exeptionnel impacte négativement le résultat de -6144 k€ et est composé essentiellement par :

- résultat net des cessions d'immobilisations -910 k€
- la quote-part de reprise sur la subvention fonderie pour 20 k€
- impairment X10 -2829 k€.
- dotations aux amortissements dérogatoires -2426 k€.

Impots sur les bénéfices

L'impot sur les bénéfices est un produit de -3476 k€
Dont CIR 2639 K€ et reprise de provision sur impôts 1523 k€

Engagements hors bilan

Avance sur commandes d'immobilisation

La société a engagé des commandes d'investissements pour un montant global de 4560 k€ HT (5459 k€ TTC), dont 534 k€ ont été versés sous forme d'avances avant le 31/12/2021 .

Engagements donnés à location

La société a conclu des contrats de locations qui l'engage pour un montant global de 6006 k€ HT dont 2675 k€ à moins d'un an.

Engagements reçus

La société a reçu des cautions de la Société Financière et Foncière (Groupe Renault) à hauteur de 110 k€ pour des opérations douanières et des cautions de ses fournisseurs d'investissements pour 34 k€.

Autres renseignements

Tableau des filiales et participations (en K€)

Société	% du capital détenu	Résultat du dernier exercice clos	Situation nette au 31/12/2021	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts Avances consenties	Valeur nette Prêts Avances consenties	CA HT	Dividendes reçus
ACI Villeurbanne	~ 100%	-15 530	-233 750	0	0	0	0	9 271	0
ACI Pars	76,70%	4 293	5 454	16 311	0	6 809	0	5 437	0

Informations concernant les sociétes liées

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan (k€)	Montant concernant les entreprises		Informations N-1	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations	16 311		16 311	
Dépréciation participations	-16 311		-16 311	
Créances rattachées à des participations	6 809		6 809	
Dépréciation créances ratt participations	-6 809		-6 809	
Prêts	0		0	
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	61 570	4 458	49 987	4 316
Provisions sur créances clients	-151	-4 416	-151	-4 212
Autres créances	39 705		38 452	
Provisions sur autres créances				
Disponibilités				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 208		19 084	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	422		369	
Autres dettes				

Charges financières	12		45	
Produits financiers		204		204

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

Accroissements (En milliers d'euros)	
Subvention d'investissements	70
Plus-value en sursis d'imposition	1 523
TOTAL	**1 593**
Impôts correspondants (25,83%)	**411**

Allégements (En milliers d'euros)	
Déduction amortissement levée d'option CBI	13
Provision pour risques et charges	18 359
TOTAL	**18 372**
Impôts correspondants (25,83%)	**4 745**

Identité de la société consolidant les comptes de la société

Renault sa, 13/15 quai Le Gallo, 92100 Boulogne Billancourt.